

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD ARTOIS
Communauté de Communes du SUD ARRAGEOIS
Exécution du Budget Annexe « Ordures Ménagères »

Délibération 2013-61 du 22 Mars 2013

**DELIBERATION DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE
sur le Compte Administratif
sur le Compte de Gestion
sur l'affectation des Résultats**

Nombre de Membres en exercice 85
Nombre de membres présents : 61
Nombre de suffrages exprimés : 59
Votes Contre 0 Pour 59

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	-	51 830,89
Part affectée à l'investissement	-	-
Opérations de l'exercice	963 694,59	919 052,95
TOTAUX	963 694,59	970 883,84
RESULTAT DE CLOTURE		7 189,25

Besoin de financement
Excédent de financement

Restes à Réaliser DEPENSES
Restes à Réaliser RECETTES

Besoin total de financement
Excédent total de financement

INVESTISSEMENT	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	8 634,91
0	20 335,00
0	28 969,91
	28 969,91

28 969,91
0
0
28 969,91

ENSEMBLE	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	60 465,80
963 694,59	939 387,95
963 694,59	999 853,75
	36 159,16

2°/ Constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le Compte de Gestion dressé par le Comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

3°/ reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,

4°/ arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros,

5°/ Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

7 189,25

au compte 1068 (recettes d'investissement)

au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté).

Ont signé au registre des délibérations tous les membres en exercice à l'exception de : M.J. MAHIEU qui a été suppléé par M. B. DENNE, M. Ph. LEFORT qui a été suppléé par M. D. LEMAIRE, Mme D. TABARY qui a été suppléée par Mme A. GILLION, M. J. ELLEBOUDT qui a été suppléé par M. Cl. FOURNET, M. D. DELEPLACE qui a été suppléé par M. Ph. SAUVAGE, M. P. MACHUT qui a été suppléé par M. Michel LALISSE

M. J.M. BLAISE a donné pouvoir à M. M. BLONDEL

Mmes O CONSTANT – M LACMENT - Ch LECTEZ

MM. Y. MARECHAL – Y. BONNERRE – JM PLESSERT – L. CORBEAU – S NACRY - R DELOBELLE – J FORESTIER – J Ch DERUE – Y LEDIEU – X LEROUX – L ANTINORI - G TRANNIN – J P

POUTRAIN – J VASSEUR – J-M BLAISE – M POUILLAUME – J DESCAMPS – D BEDU – M DELAUTURE – H BASSEZ – G RICAUX

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
Direction des Collectivités Locales

16 MAI 2013

ARRIVÉE



Le Président,

Jean-Jacques COTTEL.